FRC.L.17277
Case
FRC
19977

CONVENTION NATIONALE.

SUR L'ÉDUCATION NATIONALE (*);

Par JEAN-BON SAINT-ANDRÉ.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION.

MONTAIGNE, Loke, Fénélon, J. J. Rouſſeau ont tout dit ſur l'éducation; ils l'ont enviſagée en philoſophes; vous devez l'enviſager en légiſlateurs. Les principes qu'ils ont posés éclaireront votre délibération. Vous avez à réduire en pratique les théories qu'ils ont conçues & développées avec cette ſupériorité de génie qui leur aſſure l'admiration & la reconnoiſſance de tous les ſiècles.

L'inſtruction n'eſt pas l'éducation; elle n'en eſt qu'une branche, et j'ajoute, la moins eſſentielle : mais quand il s'agit d'éducation,

(*) Ces réflexions étoient destinées à être présentées à la Convention nationale, lors de la première discussion sur l'instruction publique, d'après le plan de Condorcet, rappelé par Romme, avec quelques modifications.

THE NEWBERRY LIBRARY

tout eſt important ; et l'on auroit tort de conclure de ce que je viens de dire, que l'inſtruction me paroît, ou ſuperflue, ou indifférente.

L'éducation, pour être bonne, doit remplir trois objets : le développement des facultés phyſiques, intellectuelles & morales.

On a dit que la ſociété doit à chacun de ſes membres une bonne éducation : je ne m'oppoſe point à cette idée. Je remarque ſeulement qu'il ſeroit plus vrai de dire que la ſociété ſe doit à elle-même que tous ſes membres ſoient bien élevés : c'eſt pour elle, c'eſt pour ſa conſervation & ſa proſpérité que la ſociété agit conſtamment ; & voilà pourquoi, ſous un gouvernement libre, chacun eſt aſſuré de la jouiſſance de ſes droits ; car il ſait que ſous un pareil gouvernement l'intérêt général ſe confond avec l'intérêt particulier. La ſociété a beſoin que chacun de ſes membres ait une conſtitution vigoureuſe, un eſprit éclairé & un cœur droit.

C'eſt de ces baſes ſimples que votre comité a dû partir pour former le plan qu'il vous a propoſé. Mais une première obſervation à faire ſur ce plan, c'eſt qu'il ne vous eſt préſenté que par parties détachées : vous ne le voyez pas dans ſon enſemble, & dès-lors vous ne pouvez juger, ni le tout que vous ne connoiſſez pas, ni les parties qui, par leur iſolement, doivent vous préſenter des imperfections qu'on n'auroit peut-être pas à relever, ſi on les voyoit dans leurs rapports avec le plan général.

Ce que nous ſavons, c'eſt que, juſqu'à préſent, on s'eſt occupé, non d'éducation, mais d'inſtruction ; & tout ce qui vous a été préſenté n'eſt qu'une pédagogie plus ou moins ingénieuſe, plus ou moins propre à faire des ſavans, mais non pas des hommes forts, éclairés & vertueux.

Condorcet, qui avoit fait ſur ce ſujet un rapport à l'aſſemblée légiſlative, a prouvé qu'il ſavoit rendre intéreſſans des détails très-arides par eux-mêmes. Mais ce rapport ne préſente ni un plan d'éducation nationale, ni même un plan d'inſtruction républicaine.

Lanthenas vous a fait un rapport ſur les écoles primaires. Je m'abſtiens de l'analyſer ; mais je dois dire que le moindre de ſes défauts eſt la meſquinerie de l'établiſſement qu'on propoſe à une grande & généreuſe nation de créer pour l'inſtruction de tous les citoyens.

Romme vous a fait un troiſième rapport, le même au fonds que celui de Condorcet, & qui ne diffère de celui-ci que par quel-

ques détails, & par la suppression de la société nationale, qu'on a jugé au moins inutile, & peut-être dangereuse.

On se demande avec raison pourquoi votre comité a séparé des choses inséparables? pourquoi il n'a pas abordé de front & avec courage le grand objet dont il étoit chargé? Encore une fois, c'est une éducation qu'il nous faut; & il est aisé de sentir que, suivant les précautions que vous aurez prises pour conserver au physique de l'enfant toute sa force, à son ame toute sa pureté, l'instruction sera plus ou moins facile, & devra même être dirigée dans un autre esprit & d'après d'autres maximes.

Je ne suis pas étonné que, sous le despotisme, on ait imaginé cette éducation scientifique & verbeuse qui, après avoir fatigué notre enfance, & l'avoir rendue malheureuse, ne nous a laissé que des erreurs, des préjugés & des vices. Il falloit familiariser de bonne heure l'esprit & le cœur avec la servitude; il falloit énerver le corps pour ôter a l'ame le sentiment de la liberté. Et quel meilleur moyen pouvoit-on employer pour cela, que cette contrainte éternelle, que cette vie sédentaire, que ces occupations monotones & pénibles qui ont fait le triste partage de nos premières années? Eh bien! c'est à-peu-près ce qu'on vous propose encore aujourd'hui. Dans un Etat républicain, nous aurons encore pour nos enfans, & des livres, & des maîtres, & des tâches; en un mot, tout cet attirail de nos vieux colléges, un peu modifié à la vérité, mais encore assez mauvais pour se ressentir des vices de son origine, & qui ne tardera pas à lui ressembler complétement.

L'enfance est sur-tout l'âge de la liberté. La nature, qui a besoin de se développer, donne alors à l'animal un surcroît, si j'ose ainsi dire, une surabondance de vie & de mouvement qu'il est aussi barbare que dangereux de vouloir contenir. Hélas! il n'arrive que trop tôt le temps où nos organes, flétris & desséchés, ne nous laissent qu'une existence glacée qui ressemble à la mort, & qui en est le prélude! Voulons-nous aussi étouffer nos enfans au moment qu'ils commencent à naître? Contrarierons-nous sans cesse la volonté de la nature, &, au lieu de la consulter & de la suivre, aurons-nous l'absurde prétention de la plier, de l'assujétir à nos caprices? Les inconvéniens qui résulteroient d'une pareille erreur sont incalculables. Il suffit de dire qu'une telle éducation n'est propre qu'à énerver le physique, & à dépraver le moral de l'enfant.

C'est une grande et belle conception que le plan d'éducation tracé par le célèbre J. J. Rousseau. Elle n'est point en

préceptes cette éducation; elle eſt toute en action. Rouſſeau n'eſt point le pédagogue, l'inſtituteur d'Emile; il est bien plus ſans doute, il eſt ſa providence. Il diſpoſe tout autour de lui, les hommes & les choſes. Tout ce que voit ſon jeune élève, tout ce qu'il entend, eſt fait exprès pour lui : auſſi ne reçoit-il aucune idée qui ne ſoit vraie; ſon cœur tendre & novice n'eſt affecté d'aucun ſentiment qui ne ſoit pur; ſa raiſon croît & ſe développe avec ſon corps; ſon ame acquiert toute l'énergie qu'elle doit avoir; &, lancé dans le monde, Emile ſaura tout ce qu'il faut ſavoir, ſans avoir été torturé par des études rebutantes.

Légiſlateurs, le plan que le citoyen de Genève avoit conçu, & qu'il n'avoit oſé croire applicable qu'à des individus iſolés, c'eſt à vous à le réaliſer pour la nation entière. Vous êtes vraiment la providence de la république; vous pouvez, vous devez tout diſpoſer de manière que la jeuneſſe liſe par-tout ſes devoirs, trouve par-tout des maîtres & des leçons. On a dit que les mœurs ſervoient de complément aux lois; cela peut être vrai, mais ce qui ne l'eſt pas moins, ce qui l'eſt peut-être davantage, c'eſt que ce ſont les lois qui forment les mœurs; & s'il en étoit autrement, comment oſeriez-vous eſpérer de parvenir à établir une liberté durable, chez un peuple vieilli dans l'habitude d'une longue ſervitude? Vos lois doivent donc tout changer pour nous; & quand elles auront tout changé, il faudra bien que nos idées & nos ſentimens prennent la pente que vous aurez voulu leur donner. Juſques-là, nous n'aurons pas d'éducation vraiment & abſolument nationale; juſques-là, tout ce qu'on nous donnera ſous ce nom n'en ſera que l'ombre & le ſquélette.

Quelques peuples anciens l'ont eue cette éducation nationale. Je n'en connois point qui ait eu, à proprement parler, ce que nous appelons une inſtruction publique. A Sparte, on mépriſoit les ſciences; à Athènes, chaque philoſophe, chaque rhéteur donnoit des leçons à ceux qui venoient les entendre; à Rome, on étoit réduit à s'expatrier pour aller chercher, dans une ville de la Grèce, l'éloquence & la philoſophie. Ce qu'on appelle inſtruction publique n'eſt donc pas eſſentiellement du domaine de l'éducation nationale, & l'on ſent aiſément qu'elle en pourroit être détachée, & néanmoins l'éducation être très-propre à former des citoyens.

Ce n'eſt pas que j'imagine que, dans la ſituation particulière où nous nous trouvons, il ſoit poſſible de ſe paſſer entièrement d'écoles. Le temps n'eſt pas encore venu d'opérer cette grande & im-

portante réforme qui, aux yeux du philoſophe, doit être le tombeau de toutes les erreurs, de tous les préjugés, & le principe régénérateur de la vraie ſcience de l'homme. Il nous faut donc, des écoles, mais je les veux ſimples, beaucoup moins nombreuſes, établies ſur d'autres baſes que celles que le comité vous propoſe, & ſur-tout intimément liées avec les ſoins indiſpenſables pour former le corps & le caractère des élèves. Je veux des luttes, des jeux, des exercices, des courſes, du mouvement, bien plus que des livres & des leçons.

J'ai entendu réfuter à cette tribune Durand-Maillane comme un fauteur abſurde de l'ignorance, parce qu'il avoit avancé une vérité inconteſtable; ſavoir, que la république n'eſt pas obligée de faire des ſavans. Et de quel droit, en effet, demanderoit-on pour eux un privilége? Leur privilége, c'eſt leur génie, & celui-là eſt aſſez beau, pour qu'ils n'en veuillent pas obtenir un autre. Ce n'eſt pas la ſcience qui rend l'homme heureux, mais la vertu; & quoi qu'on puiſſe dire, ſi nous voulons devenir vraiment républicains, il nous faudra oublier au moins la moitié de ce que nous ſavons, pour apprendre ce que nous ne ſavons pas encore, à être ſimples, laborieux & contens de peu.

Il eſt facile de dire que c'eſt aſpirer aux honneurs du paradoxe, que d'avancer de pareilles maximes; mais il n'eſt pas auſſi facile de le prouver. Ne confondons pas la ſcience vraiment digne de ce nom, avec ce qu'on appelle communément du ſavoir ou des connoiſſances. L'une eſt le produit de la réflexion, l'autre eſt l'ouvrage de la mémoire, & de cette routine qui appartient excluſivement à l'imitation. Il faut peu de livres à celui qui ne veut ſavoir que ce qui eſt utile & vrai; il en faut beaucoup à celui qui veut dévorer tout ce que les autres ont dit. Tous les jours, depuis que vous vous occupez d'éducation, j'entends répéter qu'il faut accoutumer les enfans à lire dans le grand livre de la nature, que c'eſt le ſeul qui ne trompe jamais, le ſeul qu'il importe de bien connoître; & l'inſtant d'après, on me parle des ouvrages des hommes; & quand j'attends, quand je demande qu'on me montre enfin ce livre de la nature, on me mène dans une bibliothèque.

Je laiſſe à d'autres le ſoin de concilier cette contradiction; mais je ſais bien que le philoſophe qui a écrit contre les ſciences & les arts n'a point écrit de paradoxes. Il n'étoit pas, quoiqu'on l'en ait accuſé, le partiſan de l'ignorance; & certes celui qui enſeignoit à un enfant, qui ne s'en doutoit même pas, à retrouver, quand il étoit égaré, ſa route, par la ſimple inſpec-

tion du soleil ; celui qui faisoit lever à cet enfant des plans, sans le secours des instrumens ; celui qui lui enseignoit à connoître, sans lever la tête, le lieu d'un astre dans le ciel, faisoit quelque cas de l'astronomie & de la géographie : mais c'étoit la vraie qu'il vouloit, celle qui s'apprend par la contemplation de l'objet même, & non celle qu'on étudie avec la tristesse de l'ennui, sous la férule d'un pédant, sur un planisphère ou une mappemonde.

Il est à remarquer que les deux hommes qui ont le moins estimé les sciences soient précisément ceux qui ont le mieux senti le prix de l'éducation, je veux dire Socrate & J. J. Rousseau : nouvelle preuve que ce qu'on appelle communément instruction n'est pas ce qu'il y a de plus propre à rendre l'esprit juste & vaste. Socrate, qui avoit médité assez profondément pour tirer de ses études ce résultat, que tout ce qu'il avoit appris se réduisoit à connoître qu'il ne savoit rien. Socrate travailla toute sa vie à former des citoyens éclairés & vertueux ; mais sa méthode étoit celle de la nature ; il favorisoit le développement des facultés morales, & ne le forçoit pas ; il aidoit, disoit-il lui-même, les esprits à accoucher. Eh bien ! ce sont des écoles formées sur ce modèle qu'il nous faut. Il nous faut des maîtres plus sensibles qu'instruits, plus raisonnables que savans, qui, dans un lieu vaste & commode, hors des villes, hors de l'infection de l'air qu'on y respire, & de la dépravation des mœurs qui s'introduit par tous les pores, soient les égaux, les amis, les compagnons de leurs élèves ; que toute la peine, que tout le travail de l'instruction soit pour le maître, & que les enfans ne se doutent même pas qu'ils sont à l'école ; que, dans des conversations familières, en présence de la nature, & sous cette voûte sacrée dont le brillant éclat excite l'étonnement & l'admiration, leur ame s'ouvre aux sentimens les plus purs ; qu'ils ne fassent pas un seul pas qui ne soit une leçon ; que, le jour, la nuit, aux heures qui seront jugées les plus convenables, des courses plus ou moins longues, dans les bois, sur les montagnes, sur les bords des rivières, des ruisseaux ou de la mer, leur fournissent l'occasion & les moyens de recevoir des instructions aussi variées que la nature elle-même, & qu'on s'attache moins à classer les idées dans leur tête, qu'à les y faire arriver sans mélange d'erreur ou de confusion.

Je ne sais si je dois approuver qu'il soit fait des livres élémentaires pour les enfans. Mais je ne crois pas qu'il soit possible d'en faire de bons. Un livre élémentaire, pour être bon, devroit être

fait par un enfant qui, à la foibleſſe, à la naïveté, à l'ignorance de ſon âge, réuniroit la force, la ſcience, & la vertu de l'homme fait. Ce que j'approuve, ce que je regarde comme abſolument indiſpenſable, & ce que je regarde auſſi comme poſſible, quoiqu'un pareil ouvrage exige les plus grands talens & la plus profonde philoſophie, c'eſt les livres d'inſtruction pour les maîtres. Là eſt tout le ſecret de l'éducation. Ce ſont ces hommes qui ſeront chargés par vous de la plus importante & de la plus ſainte des magiſtratures, que la Convention nationale doit chercher à élever au niveau de leurs devoirs; car ſi vous parvenez à former des hommes dignes de la tâche qui leur ſera impoſée, vous aurez bientôt une excellente éducation, & vous ſerez les bienfaiteurs de la République.

Mais, pour cela, point de diſtinction entre les maîtres ni entre les écoles. Il n'y a, il ne peut, il ne doit y avoir qu'une ſeule éducation nationale, à laquelle tous participent, ou aient le droit de participer. Et c'eſt ici ſur-tout que le plan du comité me paroît extrémement vicieux. Pourquoi tous ces degrés qu'on nous annonce? pourquoi cette diverſité d'établiſſemens? Légiſlateurs, vous ne pouvez les adopter ſans manquer à vos principes.

L'égalité ſera la baſe de votre Conſtitution, & votre Conſtitution doit être elle-même la baſe de tous vos établiſſemens; car tout ce que vous ferez ne devra être que le développement des principes conſtitutifs que vous aurez poſés. Or, dès l'inſtant que vous aurez deux écoles différentes entre elles, l'une plus parfaite que l'autre, l'égalité eſt détruite. Celui que le haſard des circonſtances, ou des facultés pécuniaires mettront à portée de recevoir une inſtruction plus approfondie, aura un avantage réel ſur une foule de citoyens, moins heureuſement placés, moins favoriſés que lui des biens de la fortune.

La queſtion de ſavoir ſi l'inſtruction ſera gratuite dans tous ſes degrés eſt diverſement enviſagée par ceux-là même qui veulent des degrés. Mais en ſuppoſant même que tous ces degrés d'inſtruction fuſſent déclarés gratuits, l'égalité ne ſeroit pas rétablie. Le riche auroit encore un avantage réel & conſidérable ſur le pauvre. L'un pourroit faire les frais de ſon déplacement, l'autre ne le pourroit pas. On propoſe, il eſt vrai, de diſtinguer dans la foule des enfans qui fréquenteront les écoles primaires, ceux qui annonceront des talens diſtingués, & la nation devra ſe charger de leur fournir les moyens de ſuivre leur inſtruction dans les degrés ſupérieurs. Mais ce n'eſt ici qu'une juſtice

apparente. Quelles que ſoient les règles de précaution que vous jugerez à propos d'adopter, vous ne fermerez jamais la porte à l'intérêt perſonnel, qui ſouvent déterminera de mauvais choix, & donnera à l'intrigue ce qui ſera refuſé au mérite.

La nation ne doit faire, ni trop, ni trop peu. Il eſt une borne où s'arrêtent ſes devoirs. Au-dela tout doit être abandonné à l'induſtrie ou au génie, & vos obligations à cet égard ne ſont pas de former des écoles, mais d'encourager par des récompenſes, par la conſidération, par tous les moyens honorables qu'un gouvernement républicain ſait employer à propos, ces hommes diſtingués qui étendent la ſphère des ſciences & des arts. La Grèce n'avoit point d'écoles publiques telles que celles qu'on vous propoſe d'établir; il n'y avoit point une hiérarchie d'inſtruction qui s'élevât, comme on vous l'a dit, du ſimple au compoſé; & néanmoins la Grèce fut la patrie d'Homère, de Platon, de Démoſthène, de Praxitèle, de Phidias, & de tant d'autres dont la poſtérité ne prononcera les noms qu'avec le reſpect dû au génie.

Il pourra paroître étonnant à des hommes de ſang-froid qu'on ſoit taxé d'être Goth ou Vandale, quand on ne veut pas mettre à la charge de la nation les frais d'une inſtruction ſcientifique qu'elle n'a aucun intérêt de ſalarier. J'ai bien vu dans l'hiſtoire que les deſpotes les plus exécrables, que Louis XIII, Louis XIV, qu'Auguſte, que Léon X, & tant d'autres ont fondé de grandes écoles & ſalarié des académies; mais je n'ai point vu que les Républiques aient jamais employé leurs fonds à avilir ainſi les ſavans & les artiſtes. Et que réſulteroit-il de ce qu'on vous propoſe? Une multitude d'hommes médiocres qui ſurchargeroient la terre que vous habitez, du poids de leur triſte & coûteuſe médiocrité. Le génie eſt un don de la nature, il ſe forme lui-même, & il lui ſuffit qu'on lui montre la route où il doit marcher, il la parcourt à pas de géant. Or, c'eſt ce que vos écoles doivent faire, donner aux individus aſſez de lumières, pour qu'à l'aide de leurs propres efforts, ils puiſſent devenir tout ce qu'ils voudront.

Mais, eſt-ce après avoir renverſé la hiérarchie ſacerdotale que vous devez créer une hiérarchie ſavante qui la remplacera? Qu'eſt-ce que cette inſtruction graduée, & à quoi aboutira-t-elle? à former une vraie corporation, un nouveau clergé armé par vous d'une influence redoutable, ou ſi vous l'aimez mieux, une maîtriſe, une jurande. Ces établiſſemens dépendans les uns des autres, ſuivant l'ordre de leur dégradation, ils ſeront ſous quelques rapports ſoumis aux corps adminiſtratifs. Les uns ſeront les

juges du talent, les autres, les surveillans de la conduite. Dès-lors voilà une double juridiction qui peut-être un jour rappellera les absurdités & les crimes de celle que nous avons eu trop tard le bonheur d'anéantir. On me fera observer quelques différences, je le sais ; mais jamais l'on ne justifiera la violation des principes, & l'on n'empêchera pas ceux qui ont lu l'histoire de l'Université de Paris de craindre le retour des abus.

Législateurs, sachez les prévenir ces abus. Ne fondez pas des établissemens pour créer des places, mais pour opérer le bien. Que des vues d'utilité générale soient les seules qui vous déterminent. Méfiez-vous de tout ce qui peut alimenter les deux passions les plus dangereuses du cœur humain, l'amour-propre & la cupidité. Jamais, quoi qu'on puisse faire, le professeur d'un lycée ne regardera comme son égal l'humble mais utile instituteur d'un village, ni l'élève de celui-ci ne sera reconnu pour être le compagnon de l'autre. Le vice de l'inégalité est ici inhérent à la chose même. Laissez-le s'introduire dans vos institutions, vos efforts seront ensuite impuissans pour l'extirper.

On redoute avec raison tout ce qui peut favoriser le retour de la superstition : mais formez une corporation, & la superstition va renaître infailliblement de ses cendres. Qu'ont été dans l'origine la plupart des cultes religieux, dont les stupides sectateurs ont déshonoré la raison humaine par leur avilissement & leur barbarie ? des systêmes de philosophie, très-bons pour les temps qui les avoient vu naître, mais qui ont dégénéré par les moyens même qu'on avoit pris pour les conserver. Les prêtres de Memphis & de Thèbes n'étoient que les dépositaires de la philosophie des temps primitifs, & les hyérogliphes, restes précieux des premiers efforts de l'esprit humain, devinrent entre leurs mains des caractères magiques dont ils se servirent pour mettre leurs concitoyens à genoux aux pieds du bœuf Apis. Personne n'ignore aujourd'hui que ce ramas de superstitions grossières qui compose la mythologie des anciens, n'est autre chose que la physique & l'astronomie mises en langage allégorique, & confiées à des hommes qui eurent intérêt à couvrir la vérité d'un voile impénétrable. Le fils de Marie lui-même ne prescrivit point de culte à ses disciples, il se borna à leur recommander la justice, la bienfaisance & la prière ; & cependant nous savons ce que sa doctrine a produit de folies & de crimes dans les mains d'une classe particulière qui avoit eu l'art de s'enrichir au nom de la pauvreté, & dont l'insolent orgueil étoit monté au point de faire trembler les peuples & les rois.

Que ces exemples nous inſtruiſent. On a beau déclamer contre l'ambition ſacerdotale, ſi le légiſlateur n'y veille avec la plus grande attention, elle ſe reproduira toujours ſous mille formes diverſes. Les mêmes cauſes ameneront toujours les mêmes effets. Voulez-vous en effet purger la patrie de toute ſuperſtition ? Que le point central de l'éducation ſoit ici, qu'il n'y en ait point d'autre. Qu'on rende compte à chaque ſeſſion du corps légiſlatif de l'état des écoles dans toutes les parties de la République ; qu'on vous faſſe connoître l'imperfection des méthodes, les progrès des connoiſſances & des mœurs, les erreurs qui ont le plus de pente à s'accréditer, & ſoyez les ſeuls juges de ce qui conviendra à ces diverſes circonſtances. Ici l'erreur s'introduit difficilement, parce qu'ici vous conſidérez la morale dans ſes rapports avec l'intérêt général. Une corporation en vient bientôt à ne l'enviſager que par rapport a ſon intérêt particulier.

Gardez-vous ſur-tout, citoyens, gardez-vous de mettre ſous la main d'un miniſtre, quel qu'il puiſſe être, la direction de la partie morale de l'éducation. Vous auriez bientôt, ſous un nom différent, un grand-prêtre, un pontife, dont le pouvoir pourroit un jour balancer le vôtre, & dont l'adroite ambition, couverte du maſque de la vertu, finiroit peut-être par détruire la liberté. On affecte de craindre les prêtres des cultes religieux que nos principes ont ſagement iſolés du ſyſtême politique. Leur règne eſt paſſé, ils ne ſont plus à craindre ; mais ſi je dois dire librement ma penſée, ſi je dois offrir à ma patrie le tribut de la méditation la plus impartiale, je dirai que je crains ceux qui pourroient aſpirer à les remplacer : or comme l'ambition eſt la maladie la plus invétérée du cœur humain, il s'en préſentera, n'en doutez point, de ces hommes qui eſſaieront de mettre à profit la crédulité de leurs ſemblables ; & c'eſt vous-mêmes qui leur en aurez offert les moyens, ſi votre inſtruction publique n'eſt pas d'une ſimplicité telle qu'il ne puiſſe s'y introduire la moindre erreur, ſans que vous en ſoyez ſubitement avertis.

Un orateur qui a combattu le plan du comité, a cru le modifier ſuffiſamment, en ne vous propoſant que deux degrés d'inſtruction ; ſavoir, les écoles primaires, & les écoles centrales de département. Ce plan préſente auſſi, à mon avis, de très-grands inconvéniens. D'abord, il a le défaut eſſentiel de n'être pas un & ſimple ; il choque, il renverſe les principes de l'égalité, & en cela il n'a aucun avantage ſur celui du comité. En ſecond lieu, ce plan eſt très-ſcientifique & très-compliqué. On veut des bibliothèques, des cabinets d'hiſtoire naturelle..... que

sais-je encore ! Nous voilà déjà bien loin de notre objet ; & dans ce grand appareil, je vois une instruction pour le riche, & non pas une éducation pour le pauvre. En troisième lieu, je demanderai si l'on croit sérieusement que ce soit un moyen d'instruire les jeunes gens, que de leur mettre sous les yeux tous ces squélettes qu'on a pris la peine de dessécher & d'anatomiser à grands frais ; & si, tandis que la nature vivante & animée parle à tous leurs sens, & les conduit à la science par l'attrait sans cesse renaissant de la curiosité, on doit préférer de les enfermer, en quelque sorte, dans des tombeaux, pour ne leur donner que des idées fausses ou incomplètes ? Enfin, quand j'admettrois avec l'auteur de ce projet qu'il doit y avoir des écoles centrales, je demanderois pourquoi il faudroit les placer dans le chef-lieu de chaque département ? Est-il juste, est-il prudent de cumuler tous les établissemens dans un même lieu, d'exciter par-là de nouvelles réclamations, & de créer une aristocratie très-réelle de la part des villes qui auront reçu toutes les faveurs de la République ? Mais si la localité résiste à ces établissemens, ou seulement s'il est dans le département un lieu plus convenable & plus commode, faudra-t-il être astreint à une misérable règle qui n'est fondée sur aucune base solide ? L'auteur du plan que j'examine ici a lui-même remarqué, & avec beaucoup de raison, que l'assemblée constituante n'avoit pas toujours placé le siége de l'administration au lieu le plus propre à le recevoir. Si cette observation est juste, que seroit-ce autre chose que rendre les erreurs plus funestes, en y plaçant encore les écoles centrales ? Mais si, comme j'ose l'espérer, la Convention nationale décrète une éducation simple & uniforme, cette discussion ne devra pas même être entamée, & vous aurez tari une grande source de jalousie qui s'apprête à naître entre toutes les villes de la République.

On a proposé des moyens co-actifs pour engager tous les citoyens, sans distinction, à envoyer leurs enfans dans les écoles nationales. L'un consiste à donner aux municipalités le droit de surveiller & de punir les négligences. L'autre à priver des droits de citoyen actif celui qui n'auroit pas suivi les cours d'enseignement. Ces moyens sont injustes, insuffisans & inutiles ; injustes, en ce que vous devez laisser à chacun la liberté de juger pour lui-même de ce qui lui convient. Insuffisans, en ce que si c'est l'orgueil de l'aristocratie qui dédaigne vos écoles, il dédaignera aussi l'espèce de châtiment dont vous voudrez le frapper. Inutiles, en ce que vous avez en vos mains un moyen plus efficace

pour déterminer la volonté, ſans contrainte & ſans punition.

Faites que votre éducation ſoit, non-ſeulement la meilleure, mais la plus agréable, & repoſez-vous enſuite ſur les enfans eux-mêmes du ſoin de la deſirer. Honorez ſur-tout les maîtres & encouragez les élèves. J'aime à voir ces fêtes nationales conſacrées à l'éducation, où tous les âges ſe réuniſſent, où, comme à Lacédémone, les vieillards, les hommes faits, & les enfans entonnent des hymmes à la louange de la patrie, & ſe rappellent avec plaiſir qu'ils l'ont ſervie, ou jurent avec tranſport de la ſervir. Que dans ces fêtes que vous rendrez auſſi touchantes qu'il vous ſera poſſible, qui ſeront ſimples, mais ſignificatives, ceux-là ſeuls ſoient admis, qui auront pris part à votre éducation. Ceux que la patrie élève ſont ſes enfans. Montrez, en ces jours ſolemnels, le fils du pauvre qui a aimé vos inſtitutions & vos lois, recevant de la bouche du magiſtrat le témoignage de la ſatisfaction publique, & que le fils du riche qui a dédaigné l'un & l'autre, aille avec ſon père cacher ſon dépit & ſa vanité.

Un des membres du comité a juſtement obſervé que l'éducation nationale ſe lie à toutes les inſtitutions civiles & politiques. Mais il eſt ſur-tout une meſure que vous ne devez pas, que vous ne pouvez pas ſéparer de vos travaux ſur l'éducation nationale. C'eſt la deſtruction de la mendicité. En principe général, dans une République tout doit tendre à l'égalité, & le grand objet du légiſlateur doit être d'en rapprocher les fortunes, autant du moins que le permettent la nature & la multiplicité des rapports dont ſe compoſe une grande ſociété. Par-tout où il y aura des riches exceſſivement riches, & des pauvres exceſſivement pauvres, il n'y aura ni vertus, ni morale publique, ni liberté. Les uns, dominés d'ambition & d'orgueil, ſeront tentés d'acheter la patrie, les autres preſſés par la miſère & les beſoins, ſeront peut-être, hélas! forcés de la vendre. Que ſera donc au milieu de ces paſſions oppoſées, mais toutes également deſtructives, votre éducation? bien loin d'opérer le bien que vous en attendez, elle produira un mal réel. Vous réduiſez par-là le pauvre à former toujours une claſſe diſtincte & ſéparée de celle des riches. Vous aurez beau le déclarer, par vos lois, l'égal en droits des autres citoyens, jamais cette égalité n'exiſtera pour lui. Le riche inſtruit par vous, dans vos écoles, deviendra capable de ſervir la République dans les emplois auxquels le reſpect même dû à la loi, oblige d'attacher de la conſidération. Le pauvre preſſé de la néceſſité de vivre, végétera triſtement ſur la terre qui l'a vu naître, objet de l'indifférence ou de la pitié. Je me trompe peut-

être, mais cet objet me paroît être de la plus grande importance. Un mouvement révolutionnaire nous a entraînés jusqu'à présent. Nous n'avons vu que la liberté, nous n'avons senti que le besoin de la conquérir, en renversant tous les genres de tyrannie. Maintenant il s'agit de la conserver, de la cimenter cette liberté qui nous a coûté si cher. On ne la conserve, on ne la cimente que par la justice. Il falloit sans doute à l'aristocratie monarchique, nobiliaire & sacerdotale des indigens & des malheureux, parce qu'il leur falloit des esclaves. Des Républicains ne veulent que des frères, & ce titre qui fait évanouir toutes les distinctions, impose aux législateurs le devoir, non de niveler les fortunes, comme on accuse les vrais amis de la liberté de le vouloir faire, mais d'établir un ordre de choses, tel qu'aucun citoyen n'éprouve les horreurs d'un dénuement absolu.

On se demande avec étonnement pourquoi les lois sur l'adoption, sur le partage égal des successions en ligne directe, celles qui doivent corriger & prévenir les abus des successions collatérales, pourquoi l'organisation du système général des secours publics ne vous ont pas encore été présentées. (*) Ces lois, & quelques autres non moins utiles, doivent, j'ose le dire, sinon devancer celles que vous allez rendre sur l'instruction publique, au moins être décrétées simultanément. L'égalité est le principe fécond de toutes les vertus sociales. N'oubliez pas que la dernière & la plus dangereuse des aristocraties, parce qu'elle est la plus vile & la plus méprisable, l'aristocratie des richesses reste à détruire. Or tant qu'elle existera, je ne conçois pas possible une bonne éducation nationale.

Les considérations que j'ai présentées me paroissent établir incontestablement les vérités suivantes :

1°. Que l'éducation nationale appartient également à tous ;

2°. Que cette éducation nationale ne consiste point en préceptes, mais qu'elle est le résultat de vos lois, de vos institutions, de vos mœurs, de vos usages ;

3°. Que, pour qu'elle soit bonne, vous devez tout organiser, de manière qu'il ne reste aucune trace de l'ancien régime ; mais que tout rappelle au citoyen le culte sacré de la patrie, & la nécessité des vertus morales, sans lesquelles il n'y a point de liberté ;

(*) *N. B.* La Convention nationale s'est depuis occupée de ces lois bienfaisantes ; quelques-unes ont été décrétées, et les autres ne tarderont pas à l'être.

4°. Que l'instruction publique n'est qu'une branche très-secondaire de l'éducation nationale ;

5°. Que cette instruction doit être une & la même pour tous ;

6°. Qu'elle doit, par conséquent, être bornée aux connoissances élémentaires indispensables pour former le citoyen ;

7°. Que les arts & les sciences, dans des degrés supérieurs aux simples besoins, doivent être abandonnés à l'industrie & au génie ;

8°. Que néanmoins l'état se doit à lui-même & à sa propre splendeur, d'encourager les savans & les artistes, & qu'il doit être établi pour cet objet des lois particulières dignes de la munificence de la nation française, mais assez sévères pour exclure la médiocrité ;

9°. Que l'instruction publique ne doit point être remise entre les mains d'hommes dépendans, en quoi que ce soit, les uns des autres, ou même liés entr'eux, de manière à faire craindre aucune corporation, mais qu'au contraire, chaque école doit être indépendante, & ne doit reconnoître d'autorité que celle de la loi, & des magistrats chargés de veiller à son exécution ;

10°. Que, pour rendre l'instruction vraiment utile & bonne, c'est sur-tout les maîtres qu'il importe d'éclairer sur leurs devoirs & sur la manière de les remplir ;

11°. Qu'il faut accorder aux maîtres & la considération & le traitement analogues à l'importance de leurs fonctions ;

12°. Qu'il faut rendre l'instruction agréable en la variant, & qu'il est sur-tout essentiel qu'elle ne soit pas monotone & pédantesque ;

13°. Qu'il faut mettre tous les citoyens à même d'y participer, en s'occupant sans délai des moyens de procurer à tous une honnête aisance qui ne les détourne pas du soin de s'instruire par la nécessité de céder à des besoins urgens & impérieux.

Je demande donc que la Convention nationale décrète qu'il n'y aura qu'un seul & même genre d'instruction pour tous les citoyens, & qu'elle renvoie à son comité d'instruction publique, pour lui présenter un plan simple & uniforme dans lequel l'éducation se trouve liée à l'enseignement, d'après les principes de liberté & d'égalité qui doivent former la base de la constitution.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.